



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Agréments de Savoir-Faire CNES

Thierry BATTAULT

Service Technologies, Matériaux et Procédés  
Sous-Direction Qualité et Expertise  
Direction Technique et Numérique  
CNES Toulouse



Pour qui ?

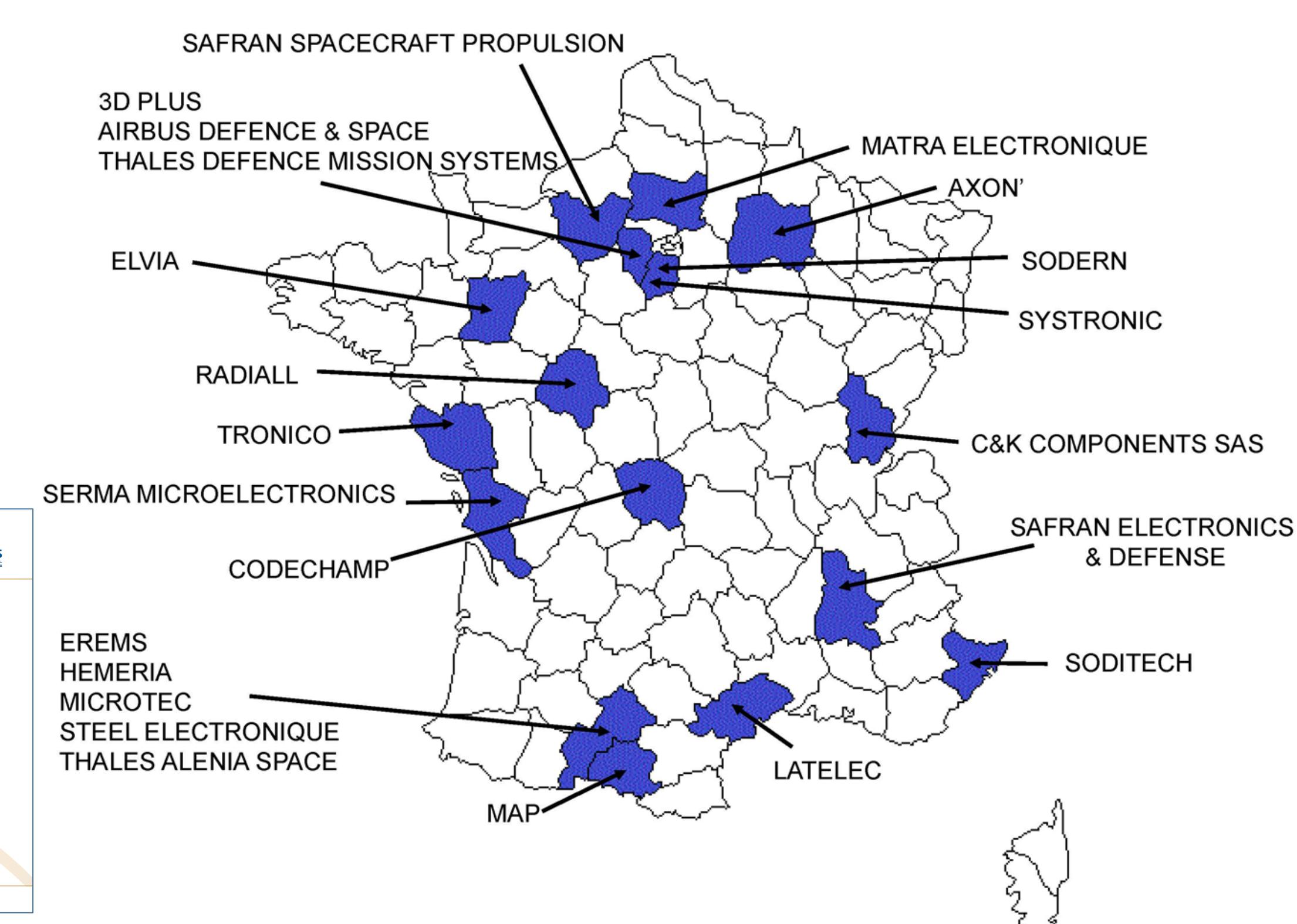
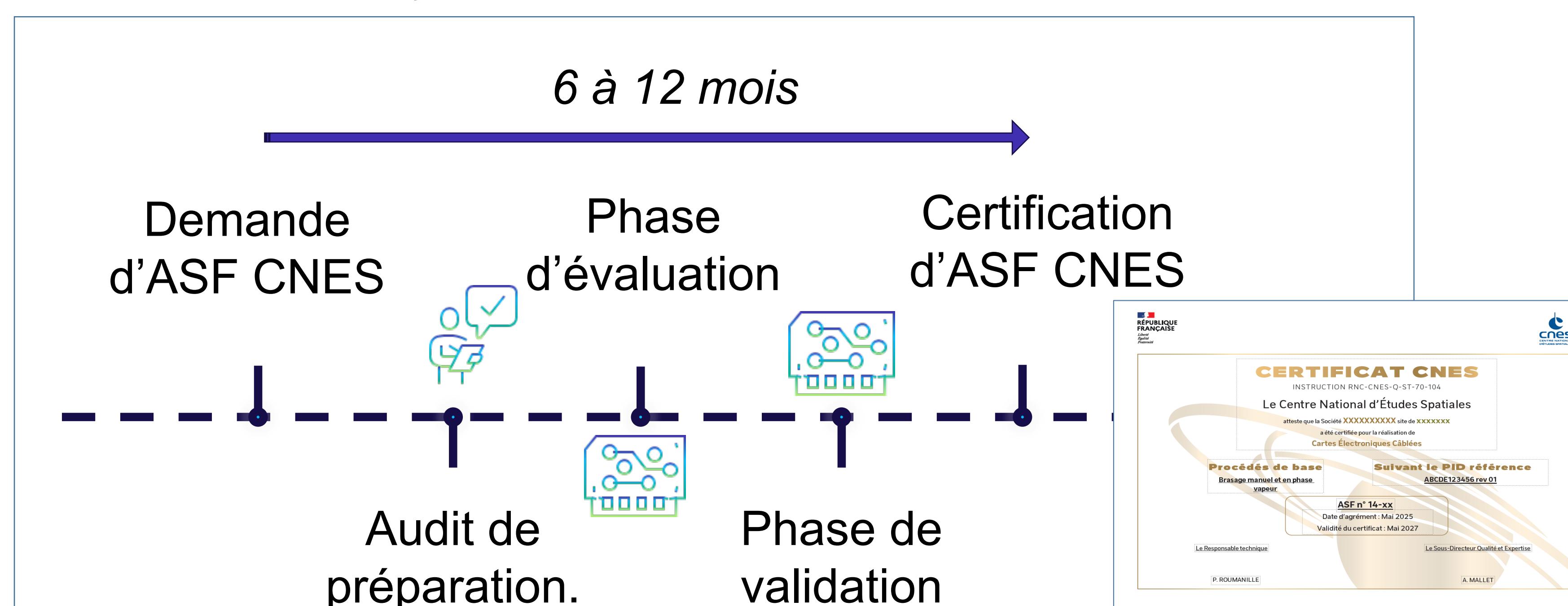
Industriels français

Pourquoi ?

- Disposer d'un statut formel d'approbation CNES des « savoirs-faires » utilisables par tous les projets
  - homogénéité des approches de validation/approbation des M&P
  - efficacité dans le traitement des listes M&P
- Gestion des problèmes de confidentialité
- Promouvoir le savoir-faire de l'industrie française.

- Suivant un référentiel CNES
  - Instructions générales RNC-CNES-Q-ST-70-104 et RNC-CNES-Q-ST-70-107.
  - Instructions particulières associées faisant référence aux ECSS du domaine technique.
- Référentiel appelé dans les spécifications Assurance Produit des projets.

Déroulement d'un ASF CNES



Mise à jour en temps réel sur le site Internet [www.cnes.fr](http://www.cnes.fr)  
<https://cnes.fr/entreprises/agrement-savoir-faire>

Avantages

- Allégement du nombre d'essais d'environnement (vibrations, cyclages thermiques ...)
- Gain de temps sur planning projet.
- Délégation plus importante des contrôles technologiques (MIP : Mandatory Inspection Point).

Gain environnemental : économie d'énergie et réduction du nb de déplacements professionnels.

- Formalisation, transmission et protection du savoir-faire de l'industrie française.
- Mise en exergue des compétences de l'industrie française, MOI et PME.
- Ouverture à mettre en place vers le nouvel écosystème du NewSpace : start-ups, nouveaux entrants...